



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

EDF

Question écrite n° 59858

Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur les coupures d'électricité que subissent les habitants de la Corse. Les coupures récurrentes qui affectent depuis une semaine la distribution électrique sur le réseau insulaire provoquent dans chaque foyer de l'île et dans chaque entreprise une situation dont la Corse ne peut plus s'accommoder. Privée d'électricité au moment où des conditions climatiques exceptionnelles la rendent plus que jamais nécessaires la population subit une situation lourdement pénalisante, notamment pour les personnes âgées, les malades, les familles ayant des enfants en bas âge, ainsi que pour tout le secteur économique. La qualité du service public se trouve ainsi gravement affectée par des délestages opérés de manière tournante. Il s'est inquiété auprès de la direction d'EDF des moyens qu'elle entend mettre en oeuvre à court terme pour faire face à cette crise. Au-delà, il demande à être informé de manière précise et urgente de l'organisation exacte de la production et de la distribution électrique, ainsi que des responsabilités de chacun. Il demande également que des mesures immédiates soient mises en oeuvre pour adapter l'appareil de production et lui permettre de répondre à la demande en période de pointe. Il lui demande quelles initiatives il compte prendre pour restaurer le service public et le principe d'égalité de traitement sur tout le territoire. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Texte de la réponse

La Corse a connu de graves dysfonctionnements de fourniture électrique. Le Gouvernement s'est tenu informé au jour le jour des événements et des efforts faits par EDF pour atteindre au plus vite le retour à la normale. Malgré ces efforts, deux semaines ont été nécessaires pour que l'alimentation électrique de la Corse redevienne satisfaisante. Cette situation est bien entendu préoccupante, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels. C'est pourquoi le ministre délégué à l'industrie a demandé une mission d'inspection sur ces événements au conseil général des mines dont il compte rendre les conclusions publiques. Une enquête est donc en cours de réalisation ; son résultat sera connu le 15 juin. Une fois les causes de la situation de cette année précisément identifiées, il sera nécessaire d'en tirer les enseignements pour le moyen terme afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Ainsi, dans le cadre du nouvel exercice de programmation pluriannuelle des investissements de production électrique, le ministre a également demandé aux services de la Direction générale de l'énergie et des matières premières d'approfondir la problématique de la Corse. Une réunion aura lieu le 11 mai et rassemblera tous les acteurs électriques de la Corse, publics ou privés.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59858

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2005, page 2585

Réponse publiée le : 3 mai 2005, page 4607